

Plan de cours

COURS : **604-102- MQ Langue anglaise et culture**

PROGRAMME : Formation générale – 1^e ensemble niveau III

DISCIPLINE : Anglais

Pondération : Théorie : 2 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEURS DU COURS-GROUPE	BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site web
CHERIE GREGOR	A-254	6653	cherie.gregor@cegepmontpetit.ca
OLIVIER PELLETIER	A-246	5865	olivier.pelletier@cegepmontpetit.ca
LESLIE NASH	A-254	7760	leslie.nash@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure					

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
Isabelle Grossenbacher	A-238	6613	isabelle.grossenbacher@cegepmontpetit.ca
Isabelle Lapointe	A-238	5309	isabelle.lapointe@cegepmontpetit.ca
Olivier Pelletier – ÉNA	C-163B	5865	olivier.pelletier@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le présent cours constitue le premier ensemble du niveau III en anglais, langue seconde, et est partie intégrante des cours de formation générale de l'étudiant. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture.

OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) OU COMPÉTENCE(S)

CODE : 4SA2

Énoncé de la compétence :

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments :

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.
4. Rédiger un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement; enseignement magistral; accompagnement au laboratoire de langues multimédia; organisation de discussions en petits groupes, d'ateliers d'écriture et d'autres activités favorisant le développement des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales de l'étudiant.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : exercices grammaticaux; lecture de textes variés; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; travail de recherche et présentation des résultats de la recherche; visionnement de dessins animés pour susciter une discussion; écoute de textes authentiques; exercices de prononciation et de compréhension.

En outre, l'étudiant peut tirer parti d'un site web créé par un professeur du collège Édouard-Montpetit et conçu tout spécialement pour les étudiants du niveau de base. Ce site, **ESL Blue(s)** situé à l'adresse suivante: <http://ww2.college-em.qc.ca/prof/epritchard/> propose une panoplie d'exercices visant à favoriser l'assimilation des notions grammaticales de l'étudiant en plus d'améliorer ses habiletés de communication.

PLANIFICATION DU COURS

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODE DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
1. Compréhension auditive	L'étudiant doit, à la première écoute et en prenant des notes, dégager le sens d'un message oral authentique d'une durée d'au moins 5 minutes à portée sociale, culturelle, ou littéraire. Il doit faire une identification précise des idées essentielles.	L'étudiant aura l'occasion d'écouter une variété de textes (audio ou vidéo). Ces textes, de source authentique, seront accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire. Un dictionnaire sera utile pour ces exercices. L'étudiant sera encouragé à écouter la radio et la télévision en dehors de la salle de classe aussi.	Semaines 2 à 14	Écoute de matériel authentique au laboratoire et exercices de compréhension. Participation aux discussions et tables rondes.	L'écoute et le visionnement de programmes en anglais sont recommandés.
2. Compréhension d'un message écrit	L'étudiant doit, à la lecture d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire, dégager le sens général d'un texte et en distinguer avec précision les idées principales, les éléments secondaires, la structure ainsi que l'intention de l'auteur.	Chaque semaine, l'étudiant sera appelé à lire des textes et à effectuer des exercices de compréhension et de vocabulaire s'y rattachant. Il aura également l'occasion de faire des recherches en anglais afin de préparer ses travaux et ses exposés.	Semaines 1 à 6		Lecture de textes authentiques et exercices de compréhension
			Semaine 7 ou 8	Évaluation sommative	
			Semaines 9 à 13		Lecture de textes authentiques et exercices de compréhension
			Semaine 14	Évaluation sommative	

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODE DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
3. Communication orale	L'étudiant doit exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire. L'exposé, d'une durée d'au moins cinq minutes, doit être clair, cohérent, et suffisamment détaillé en référence à une ou des sources fiables ou à une œuvre littéraire. Le vocabulaire doit être pertinent au sujet traité, le niveau de langue approprié et la grammaire généralement correcte. La prononciation, l'intonation et le débit doivent démontrer une bonne maîtrise de l'anglais. L'étudiant doit manifester du respect et de l'ouverture dans ses propos.	Il y aura de la pratique orale à chaque cours. Les activités orales seront de nature variée et pourront inclure des rapports et exposés structurés autant que des discussions, jeux de rôle, tables rondes et débats.	Toutes les semaines	Discussion, tables rondes, jeux de rôle, mises en situation et autres activités orales.	
			Semaines 2 à 14	Présentation orale d'une durée de 5 à 8 minutes	Recherche, entrevues, préparation et pratique en vue de la présentation orale
			Semaine 15	Évaluation sommative	
4. Communication écrite	L'étudiant doit rédiger et réviser un texte d'environ 450 mots sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire, qui respecte la situation et l'objectif de communication. Le texte, qui présente des idées et d'expressions nouvelles, doit être clair et cohérent. L'étudiant doit appliquer convenablement les codes grammatical et orthographique, et utiliser d'une façon généralement correcte les temps de verbe exigés par le contexte ainsi qu'une variété de structures de phrases. L'étudiant doit faire une utilisation appropriée de stratégies de révision.	En plus de consolider et d'approfondir les concepts de grammaire étudiés lors du premier ensemble, l'étudiant sera appelé à acquérir de nouvelles notions grammaticales ainsi que du vocabulaire. Les activités écrites prendront plusieurs formes, du simple exercice de grammaire à la rédaction de textes plus longs tel que l'essai et le rapport.	Semaines 1 à 6	Temps de verbes du présent «Simple Present», «Present Progressive», du passé «Simple Past», « Past Progressive», « Present Perfect », « Past Perfect » et du futur, ainsi que les structures de questions.	Exercices de grammaire en classe et à la maison. Rédactions faites en classe ou à la maison.
			Semaine 7 ou 8	Évaluation sommative	Rédaction faite en classe et questions grammaticales.
			Semaines 9 à 13	Voix active et passive, comparatif et superlatif, le conditionnel et erreurs de structure de phrases.	Exercices de grammaire en classe et à la maison. Rédactions faites en classe ou à la maison
			Semaine 14	Évaluation sommative	Rédaction faite en classe et questions grammaticales.

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Laboratoires : Activités orales ou de compréhension	Individuel ou en équipe, d'une durée d'une période	1, 3, 4	Semaines 2 à 13 minimum de 2.5 % de la note finale avant la mi-session	5%
Projets oraux	Présentations orales individuelles ou discussions en groupe	2, 3, 4	Semaines 2 à 13 minimum de 5% de la note finale avant la mi-session	15%
Contrôles de lecture et devoirs	Individuel, en classe	2, 4	Toutes les semaines ou presque minimum de 10% de la note finale avant le mi-session	18 %
Rédactions	Individuel, en classe ou à la maison	2, 4	Semaines 2 à 11 minimum de 5% de la note finale avant la mi-session	15 %
Examen de mi-session: Questions grammaticales, compréhension écrite et production écrite	Individuel, d'une durée de trois périodes	2, 4	Semaine 7 ou 8	15 %
Examen final – Partie écrite: Questions grammaticales, compréhension écrite et production écrite	Individuel, d'une durée de trois périodes	2, 4	Semaine 14	20 %
Examen final – Partie orale: production orale et compréhension orale	Individuel, d'une durée de trois périodes	1, 3	Semaine 15	12 %

TOTAL : 100 %

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %, mais une condition s'applique. Voir les règlements spécifiques du département des langues à cet effet à la page 10 du présent document.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur, **avant le cours suivant**, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles en cliquant sur la rubrique « Aide » dans la barre en haut de la page des bibliothèques (Longueuil et ÉNA) et ensuite « Normes de présentation matérielle »: <http://blogues.college-em.qc.ca/bibli/aides-a-la-recherche/>

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Pour les étudiants de Cherie Gregor et Leslie Nash : le livre *Into Thin Air*, par Jon Krakauer ainsi que AVENUES 3 le combo, qui comprend les deux items suivants :

- *Skills Book*, par Lynne Gaetz
- *Grammar Book*, par Lynne Gaetz

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CAL : LE CENTRE D'AIDE EN LANGUES (E-0012)

Aide gratuite pour les étudiants ayant de la difficulté en anglais, en espagnol ou en allemande

Le Centre d'aide en langues vous propose un environnement favorable et des moyens privilégiés afin d'améliorer votre maîtrise de l'anglais, de l'espagnol ou de l'allemand. L'objectif du Centre d'aide est de fournir un service d'aide et de consultation linguistique à toutes les personnes du Collège qui désirent améliorer leur connaissance de l'anglais. Selon votre horaire, vous serez jumelé avec un tuteur pendant une plage horaire qui vous convient tout au long de la session. Vous pouvez également offrir vos services comme tuteur. Pour plus d'information ou pour vous inscrire, présentez-vous au local E-0012.

LE CSA : Le Centre de services adaptés (D-0203)

Pour les étudiants à besoins particuliers ou en situation de handicap. Si votre participation à la vie collégiale est compromise et que des mesures adaptées s'imposent (adaptation physique, mesures adaptées pour les examens, stratégies d'apprentissage, etc.), c'est votre responsabilité de faire connaître votre situation au Centre de services adaptés (CSA) le plus tôt possible :

- en personne au local D-0203

par courriel: servicesadaptes@cegepmontpetit.ca

- par téléphone : 450-679-2631, poste 2272

RÈGLEMENTS DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

Modalités de participation aux cours

L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.

Niveau des cours

L'étudiant dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur que le niveau de cours où il est inscrit est trop bas.

Plagiat

Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat ou tout autre manquement à l'honnêteté intellectuelle sera traité conformément à l'article 5.6. de la P.I.E.A.

Présence aux cours

L'étudiant est tenu de respecter l'article 5.3.4 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* ainsi que les règles propres au Département des Langues, selon lesquelles après 6 heures d'absences (justifiées ou pas) l'étudiant reçoit un premier avertissement écrit. Après 9 heures d'absences (justifiées ou pas), l'étudiant peut se faire exclure du cours et de ses évaluations terminales.

Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur. Il n'y aura aucune reprise pour les travaux notés faits en classe.

Présence aux évaluations sommatives

L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise avant le cours suivant. De la même façon, l'étudiant qui ne présenterait pas un travail dans les délais ou qui serait absent lors d'une évaluation en classe pourrait se voir accorder une exemption. (P.I.E.A, art 6.2.5.1)

Remise des travaux

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur, avant le cours suivant, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant. Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.

Résultats scolaires

Pour réussir le cours, l'étudiant devra avoir obtenu 60 % ou plus à l'examen final (c'est-à-dire qu'en additionnant la note de l'examen écrit final et celle de l'examen oral final, le total obtenu doit être de 60 % ou plus) ainsi qu'une moyenne générale de 60 %.(PIEA 5.5.2.2)

DIRECTIVE RELATIVE À L'USAGE DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES EN CLASSE

Cette directive est inscrite dans l'agenda des étudiants, dans la section *Collège en bref*, sous la rubrique *Cellulaire portables* et autre appareils électroniques en classe.

La Direction des études du cégep Édouard-Montpetit valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement. En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.